



Notre monde. À vous d'agir.

XXXI^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
Genève, 28 novembre – 1^{er} décembre 2011 – Pour l'humanité



**XXXI^e CONFÉRENCE INTERNATIONALE
DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE**
Notre monde. À vous d'agir, pour l'humanité.
28 novembre – 1^{er} décembre 2011
Centre international de conférences de Genève

Point 10 de l'ordre du jour : Rapport du Comité de rédaction

Rapport de la présidente du Comité de rédaction, S.E. l'ambassadrice Maria Nazareth Farani Azevêdo, Représentante permanente du Brésil auprès des Nations Unies et d'autres organisations internationales à Genève.

Bonjour. Je suis heureuse de faire rapport à la plénière de la XXXI^e Conférence internationale sur les travaux du Comité de rédaction. Les travaux menés par le Comité ont constitué un effort collectif. Je remercie toutes les délégations pour leur coopération, en particulier, celles qui ont accepté de faciliter les négociations sur les questions en suspens. À ma connaissance, toutes les délégations se sont adressées au Comité dans un climat constructif et de respect mutuel.

Je tiens à dire que nous avons parcouru un long chemin, au bout duquel nous sommes aujourd'hui en mesure d'adopter les résolutions de la XXXI^e Conférence internationale. Depuis que cette Conférence a été annoncée, l'ordre du jour et les projets de résolutions ont fait l'objet de consultations intenses entre les États et toutes les composantes du Mouvement. Le CICR et la Fédération internationale ont engagé des consultations à participation non limitée sur les éléments de chaque résolution et sur les différents projets des résolutions. L'ouverture et la transparence du processus conduit par le CICR et la Fédération internationale ont considérablement facilité la tâche du Comité de rédaction. Je peux affirmer que les Sociétés nationales et les États ont apporté des contributions remarquables et ont enrichi le contenu de nos résolutions.

Madame la Présidente, le Comité de rédaction devait parvenir à un consensus sur les huit résolutions dont nous sommes saisis, à savoir : 1) Le renforcement du rôle d'auxiliaire : partenariat pour des Sociétés nationales plus fortes et développement du volontariat ; 2) Renforcer les cadres normatifs et lever les barrières réglementaires à l'atténuation des catastrophes, à l'intervention et au relèvement ; 3) Migration : garantir l'accès, la dignité, le respect de la diversité et l'intégration sociale ; 4) Réduire les inégalités en matière de santé dont sont victimes les femmes et les enfants ; 5) Le renforcement de la protection juridique des victimes des conflits armés ; 6) Plan d'action quadriennal pour la mise en

œuvre du droit international humanitaire ; 7) Les soins de santé en danger : respecter et protéger les soins de santé ; 8) Notre monde. À vous d'agir, pour l'humanité.

J'ai le plaisir de vous informer que le Comité de rédaction a, hier soir, mis au point tous les textes par consensus et a décidé de les soumettre à la plénière de la Conférence. Ces textes sont le fruit d'un effort collectif de toutes les délégations, qui ont transigé sur des formulations consensuelles. Je remercie toutes les délégations de la souplesse dont elles ont fait preuve pour parvenir à un consensus. Je suis convaincue que ce résultat aura un effet positif sur l'action humanitaire précieuse qui est menée sur le terrain. Les résolutions dont nous sommes saisis la renforceront.

Madame la Présidente,

Je saisis cette occasion pour exprimer quelques remerciements. Je remercie l'ambassadeur Jean-François Paroz, secrétaire général de la Conférence, pour le soutien qu'il a apporté aux travaux préparatoires de ces dernières semaines. Je remercie aussi Mme Yulia Gusynyna, de la Fédération internationale, et Mme Cordula Droeger, du CICR, pour leur soutien extrêmement efficace. Enfin, je tiens à remercier les interprètes et les équipes chargées de la traduction et de la distribution des documents pour la qualité de leur travail.

Madame la Présidente,

Je pense que les résolutions peuvent maintenant être adoptées par la XXXI^e Conférence internationale.